

Chère patiente, cher patient, chers parents,

Vous ou votre enfant allez bénéficier prochainement d'une intervention chirurgicale ambulatoire sous anesthésie générale ou sous sédation-analgésie. Nous vous prions de lire attentivement les informations qui suivent afin de bien préparer cette journée.

1. Généralités

Veillez remplir le formulaire d'annonce qui vous a été remis en répondant avec précision aux questions. En cas d'antécédents de maladie et/ou si vous avez subi des opérations importantes, nous avons besoin d'un rapport écrit du médecin de famille. Il est en effet impératif d'apporter au préalable tous les éclaircissements nécessaires sur l'état de santé. Ces documents et ces informations sont en premier lieu destinés à assurer votre sécurité et permettent aux médecins anesthésistes de bien préparer l'intervention, à condition que nous en disposions à temps.

Le médecin anesthésiste responsable se présentera le jour de l'opération pour vous expliquer les points encore en suspens ainsi que le déroulement du jour de l'intervention.

2. Consignes de jeûne

Le jour de l'opération, les aliments solides (y compris chewing-gums, bonbons, etc.) et les boissons troubles ou à base de produits laitiers sont autorisés au maximum jusqu'à **6 heures** avant l'admission. Les liquides clairs comme le thé (y compris sucré), le sirop et l'eau sont autorisés jusqu'à **2 heures** avant l'admission. Vous ne devez ensuite plus **rien** ingérer. Cette règle doit être rigoureusement respectée.

3. Sortie

Votre sortie ne se fait qu'après l'accord de votre chirurgien. Pour votre sécurité, vous devez vous faire accompagner par au moins une personne. Les enfants et les personnes handicapées doivent être encadrés par deux personnes accompagnantes.

Il est recommandé de ne pas prendre les transports en commun pour le retour mais d'utiliser une voiture particulière ou un taxi. Nous vous déconseillons vivement de consommer de l'alcool, de participer activement à la circulation routière (par exemple en conduisant un véhicule) ou de prendre des décisions importantes dans les **24 heures** qui suivent une anesthésie ou une sédation-analgésie.

4. Médicaments habituels

Vous devez prendre vos médicaments habituels avant l'opération, sauf cas particuliers discutés ou prévus autrement avec vous (par exemple pour les médicaments anticoagulants).

5. Problèmes après l'opération

N'hésitez pas à nous appeler en cas de fortes douleurs, de doute ou de problèmes concernant l'anesthésie qui a été réalisée – même après l'opération.

Vous pouvez nous joindre au **052 320 01 20** (secrétariat narkose.ch Seuzach) ou au **041 379 70 30** (secrétariat narkose.ch Meggen).

Informations sur l'anesthésie

Anesthésie générale¹:

L'anesthésie générale est un état comparable au sommeil profond. Chez l'enfant, on administre à cet effet un gaz anesthésique² au travers d'un masque facial transparent jusqu'à ce qu'il s'endorme. Ce n'est qu'ensuite qu'on met en place une perfusion³ et l'anesthésie est maintenue par des médicaments qui sont injectés par la voie veineuse ouverte.

Chez les jeunes et les adultes, la perfusion est généralement posée chez un patient éveillé. Après injection de l'anesthésique⁴, le patient s'endort en 30 secondes environ.

La respiration doit le plus souvent être assistée durant l'anesthésie (respiration artificielle).

Une fois l'acte chirurgical terminé, l'administration des anesthésiques est arrêtée et le patient se réveille en quelques minutes.

Le patient reste ensuite sous surveillance jusqu'à ce qu'il se sente apte à rentrer chez lui – en étant accompagné.

Sédation-analgésie⁶:

La sédation-analgésie correspond à une atténuation de l'état de conscience et de la sensibilité à la douleur qui permet au patient de tolérer les stimuli extérieurs désagréables sans être endormi, donc avec réactivité conservée. On administre en général à cet effet par une perfusion (voir ci-dessus) les mêmes médicaments que lors d'une anesthésie générale – mais à un dosage bien plus faible.

Avec cette technique, le patient conserve le contrôle de la respiration et le réflexe de protection des voies aériennes: il respire seul normalement, tousse efficacement et peut avaler; il est capable de communiquer et de coopérer – à la différence de l'anesthésie générale.

Dès que les médicaments de la sédation-analgésie font effet, le chirurgien pratique une anesthésie locale par injection. Celle-ci n'est que faiblement perçue du fait de la sédation, elle permet que l'opération se déroule sans douleur.

L'anesthésie offre aujourd'hui une **très grande sécurité** et le risque peut être considéré comme faible. Les fonctions vitales de l'organisme comme la respiration et la circulation cardiovasculaire sont surveillées en permanence par le médecin anesthésiste ou l'équipe d'anesthésie. Avec les techniques modernes, il est très rare d'observer des incidents et complications de nature sérieuse, quelle que soit la méthode employée. Le risque dépend pour l'essentiel de l'âge, des habitudes de vie et des éventuels antécédents de maladie ainsi que de la nature de l'opération et de la durée de l'intervention.

Effets secondaires et complications d'ordre général:

Occasionnellement:

- Hématome au niveau du site de ponction de la canule.
- Difficultés de déglutition, léger enrouement du fait de l'intubation⁵ lors de l'anesthésie générale.

Rarement:

- Vomissements lors de l'induction de l'anesthésie. Le suc gastrique acide risque alors de passer dans les poumons, ce qui peut provoquer une pneumonie. Cette complication peut survenir si le jeûne prescrit n'a pas été respecté.
- Une hypersensibilité ou des réactions allergiques au produit anesthésique, à l'anesthésique local, à d'autres médicaments employés ou à des articles en caoutchouc sont également rares. Elles peuvent se traduire par des démangeaisons, une éruption cutanée, un gonflement des lèvres et du visage, une chute de la tension artérielle, une diminution de la fréquence cardiaque ou éventuellement une crise d'asthme, qui sont traités immédiatement par le médecin anesthésiste.

Les effets secondaires et complications ci-après dépendent de la technique d'anesthésie choisie:

- Sensation de froid, frissons, difficultés temporaires à uriner, mal de dos.
- Nausées et vomissements: aujourd'hui rares avec les anesthésiques employés.
- Lésions de la peau et des nerfs: par compression ou étirement dus à la position prolongée, avec atteinte passagère de la fonction nerveuse ou très rarement un déficit durable.

Effets secondaires et complications spécifiques mais rares:

- Les lésions des dents – avant tout au niveau des incisives supérieures – et des prothèses dentaires dues à l'intubation sont très rares.

- Une altération de la respiration et de la ventilation pendant l'anesthésie générale ou de la respiration pendant la sédation-analgésie peut se produire en cas de maladie préexistante des voies respiratoires et en fonction du degré de sévérité de celle-ci. L'opération peut même être ajournée en cas de maladie aiguë.

En cas de maladie chronique des voies respiratoires, il est très important de disposer d'un rapport du médecin de famille pour avoir une évaluation précise de la faisabilité de l'anesthésie.

- Les complications redoutées telles que la défaillance cardiovasculaire ou respiratoire provoquant l'atteinte de fonctions organiques essentielles notamment celles du cerveau et/ou comportant un risque vital, sont très rares aujourd'hui.

1. Une surveillance rigoureuse permet généralement de détecter suffisamment tôt l'éventualité d'une telle complication.

2. L'anamnèse renseigne sur la présence de maladies spécifiques ou graves, de certaines maladies héréditaires rares et d'autres antécédents aggravant le risque; on peut donc choisir la technique d'anesthésie, les médicaments et toute l'infrastructure en conséquence. Dans le cas d'une intervention élective, l'opération peut même être ajournée voire annulée. Il en est de même en cas de non-respect des consignes de jeûne ou des prescriptions médicales.

Glossaire:

- 1 Anesthésie générale: anesthésie totale.
- 2 Gaz anesthésique: anesthésique liquide transformé en vapeur dans un appareil spécial. C'est donc un agent volatil inhalé par le patient.
- 3 Perfusion: un flacon contenant un liquide stérile est raccordé à la canule d'injection déjà en place par un système de fins tuyaux.
- 4 Anesthésique: médicament qui entraîne la suspension de la conscience.
- 5 Intubation: chez un patient déjà endormi, on introduit un tube fin dans la trachée par la bouche ou par le nez. Cette sonde permet d'assurer la ventilation par un mélange d'air et d'oxygène pendant l'anesthésie générale.
- 6 Sédation-analgésie: sédation = diminution de l'état de vigilance, analgésie = suppression de la sensibilité à la douleur

Veillez par ailleurs nous signaler si vous portez une prothèse auditive, des lentilles de contact ou une prothèse dentaire amovible ou d'autres prothèses ou si vous en avez impérativement besoin; vous devez enlever les bagues et autres bijoux, les implants (y compris les piercings) et les perruques. Le jour de l'opération, ne mettez ni crème sur le visage ni d'autre produit cosmétique (maquillage, vernis à ongles, etc.)!

J'ai lu et compris ces informations sur l'anesthésie générale et la sédation-analgésie et je suivrai les recommandations et les prescriptions qui y figurent.

Je prends note que je reçois une facture séparée pour la prestation d'anesthésie.

Veillez cocher la case qui correspond à votre choix:

- J'estime avoir été suffisamment informé par le contenu de la présente information sommaire et, avant le jour de l'intervention, je ne souhaite pas d'entretien personnel au téléphone sur l'anesthésie prévue ni d'entretien personnel lors d'une consultation d'anesthésie.
- Avant le jour de l'intervention, je souhaite un entretien personnel au téléphone sur l'anesthésie prévue. J'attends à cet effet l'appel du médecin anesthésiste compétent 1 à 2 jours avant la date de l'intervention. Si l'intervention a lieu un lundi, j'attends son appel jusqu'au vendredi qui précède.
- Avant le jour de l'intervention, je souhaite un entretien personnel sur l'anesthésie prévue au cours d'une consultation d'anesthésie et j'attends votre convocation.
Vous pouvez me joindre aux heures suivantes:

Date: Nom du patient:

 Adresse:

 Téléphone:

 Date de l'opération:

Signature du patient: Le cas échéant signature du représentant légal:

Veillez nous retourner par fax ou par courrier A la dernière page de ce formulaire dûment remplie et signée. Veuillez noter que nous devons avoir connaissance de votre décision au moins 5 jours avant l'intervention, principalement pour ce qui concerne une éventuelle consultation d'anesthésie.

narkose.ch, Deisrütistrasse 7, 8472 Seuzach
Fax 052 320 01 21

narkose.ch, Huobmattstrasse 3, 6045 Meggen
Fax 041 379 70 31